

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Mer

Secrétariat général

Arrêté du 5 janvier 2021 portant nomination au grade d'administrateur de 3^e classe des affaires maritimes du corps des administrateurs des affaires maritimes

NOR : MERK2100124A
(*Texte non paru au Journal Officiel*)

La ministre de la mer et la ministre des armées,

Vu le code de la défense, partie législative, notamment son article L.4134-2 ;

Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière ;

Vu le décret n°2012-1546 du 28 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes ;

Vu l'arrêté du 26 août 2013 relatif à l'organisation générale de la scolarité à l'École d'administration des affaires maritimes.

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés administrateurs de 3^e classe des affaires maritimes à titre temporaire, les aspirants dont les noms suivent :

Pour prendre rang du 1^{er} août 2020

SCHUHL (Anna)

BLANCHARD (Martin, Louis-Raymond, Gaston)

MAIZIERES (Pierre, André, Yves)

LUCAS (Hélène, Isaure, Marie)

LE BOUGEANT (Héloïse, Thérèse, Hélène, Stéphanie)

MOISAN (Adèle, Camille)

DUVAL-MOLINOS (Aude, Catherine, Julie)

MAROCCO (Fabien, Olivier, François)

Article 2

La ministre de la mer et la ministre des armées sont responsables, chacune en ce qui la concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de la République française.

Fait le 5 janvier 2021

Pour la ministre de la mer et par délégation :

Dominique PAYAN

Pour la ministre des armées et par délégation:
Le vice-amiral d'escadre,
Directeur du personnel militaire de la marine,

Guillaume GOUTAY